

COMMUNE DE MOUGUERRE

Département des Pyrénées-Atlantiques – Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2023 LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt-et-un, du mois de février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roland HIRIGOYEN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Elu(e)s présent(e)s : M. HIRIGOYEN, Maire, Mesdames BERNATETS, BOQUET, DESRAMÉ, DURQUETY, HARAN, JUZAN-AUBERT, LABORDE, MENDES-LANGOT, OLCOMENDY et VERDOT et Mrs FEVRIER, ETCHEBARNE (absent pour le vote de la 7^{ème} délibération), EYHARTS, GODIN, HARISMENDY, PAILLAUGUE, SIMAO et URRUTY.

Absent(e)s ayant donné procuration : Madame HIRIGOYEN à Monsieur HIRIGOYEN, Madame GAUVRIT à Monsieur FEVRIER et Monsieur GARNIER à Madame LABORDE.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames ELISSALDE, PICARD et PINTO DA SILVA et Messieurs CURUTCHET, JEANNEAU, SAVALOIS et SUHARRART.

Secrétaire de séance : Madame DESRAMÉ.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 08 décembre 2022

ADOPTE A L'UNANIMITE

2. Compte-rendu des décisions du Maire prises par le Maire en vertu des délégations du Conseil municipal

DONT ACTE

3. Mise en œuvre du partage du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties des nouvelles zones d'activités économiques dans le cadre du pacte financier et fiscal de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

ADOPTE A L'UNANIMITE

4. Mise à disposition d'un agent municipal auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Mouguerre

ADOpte A L'UNANIMITE

5. Création d'une Commission Communale pour l'Accessibilité

ADOpte A L'UNANIMITE

6. Approbation du dossier de permis de construire modificatif concernant le projet de construction d'une salle des associations sur le quartier Elizaberri

ADOpte A L'UNANIMITE

7. Avis préalable sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mouguerre avant approbation par la Communauté d'Agglomération Pays Basque

ADOpte A L'UNANIMITE

8. Convention de partenariat avec le Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque pour l'organisation d'un concert à l'Eglise du Bourg

ADOpte A L'UNANIMITE

9. Aide d'urgence pour les populations victimes des tremblements de terre en Turquie et en Syrie

ADOpte A L'UNANIMITE

10. Motion de rejet d'une nouvelle taxation foncière des entreprises et particuliers

ADOpte A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mouguerre dans le délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Pau – 50 cours Lyautey, CS 50543, 64010 Pau Cedex – via la plateforme Télérecours citoyen dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent.

Fait à Mouguerre,

Publié sur le site internet et affiché sur les panneaux de la Mairie le 23 février 2023.

Le Maire
[Signature]
Roland HIRIGOYEN

